

16 - 30
avril
2000

n° 133

septième
année

CAMBODGE NOUVEAU

Politique • Economie • Finances

Transport

DANZAS Sea Air

700 agences dans le Monde

E-Mail : dzkh@bigpond.com.kh

Tel / Fax : 023 216 723

Tel / Fax : 023 362 960

Burger et prahoc

Un des aspects inquiétants de la mondialisation, dénoncé par des manifestants convaincus : elle tendrait à diluer, à uniformiser les cultures, les goûts, les consommations, de façon à créer d'immense marchés homogènes pour le profit des sociétés multinationales et au détriment des particularités nationales et locales.

Si l'on considère qu'une nation existe surtout grâce à ses particularités culturelles — la langue, son histoire, quantité de traditions, de références, d'habitudes communes à ses habitants — la mondialisation, en gommant les frontières et les différences, est l'ennemie des nations, et particulièrement des plus faibles, qui n'ont pas les moyens de résister aux cultures extérieures pénétrant, filtrant par les mille canaux des médias.

Le Premier ministre s'en prenait récemment aux concerts de musique pop diffusés par les chaînes de télévision, aux émissions de vedettes où des jeunes filles se démenent en mini-jupes, aux chansons cambodgiennes qui copient les chansons thaïes, ...

La mini-jupe l'emportera-t-elle sur le sampot, le rock and roll sur le roam vong, le burger sur le prahoc, disneyland sur Angkor Vat ... ? L'attention que les Khmers eux-mêmes portent à leurs valeurs et à leurs traditions, et la très grande capacité de résistance aux influences et agressions étrangères dont la khmérité a déjà fait preuve, portent à l'optimisme.

D'autres pays mènent le même combat contre l'uniformisation culturelle. Il n'est pas perdu. Les résistances se multiplient et s'organisent. On observe d'ailleurs que la coexistence est possible, que par exemple le beaujolais résiste très bien au coca-cola.

Mais évidemment, il faut être vigilant : les civilisations sont mortelles !
C.n.

Sur la voie de la mondialisation — Finances publiques : succès et inquiétudes — La reprise asiatique — Forêts : halte aux coupes ? - La défense des marques — ...

Sur la voie de la mondialisation, de la "globalisation", le Cambodge a plus de chemin à faire que les autres.

Il lui faut d'abord traiter et fermer deux dossiers hérités du passé, la question des frontières et le procès des khmers rouges, tous deux porteurs de querelles, de divisions, qui masquent et qui freinent les efforts nécessaires pour construire l'avenir. Si tout va bien on devrait en voir la fin cette année (à l'exception probable de la question des frontières maritimes).

Le premier cercle

Construire l'avenir c'est, au plus près, mettre de l'ordre dans la maison de façon à rendre le Cambodge compétitif : législation, réalisation des réformes — démobilité, gestion des forêts, cadastre, réforme administrative, ... — chantiers depuis longtemps ouverts dont on va mieux connaître, avec la réunion des bailleurs de fonds à Paris les 25 et 26 mai, l'état d'avancement.

C'est poursuivre la remise en état des grandes infrastructures, eau, électricité, routes, ...

C'est aussi la poursuite de tous les efforts mal quantifiables dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la santé, de l'action sociale, ...

Régionalisation : des chances et des risques

Au-delà de ce premier cercle, construire l'avenir, c'est encore donner un contenu concret à l'intégration dans l'ASEAN, susciter une économie de voisinage avec la Malaisie, la Thaïlande, le Laos, le Vietnam, une écono-

mie "de bassin" en harmonie avec la géographie.

Cette intégration est très prometteuse si l'on considère la reprise très rapide des économies touchées par la crise : les prévisions de croissance pour 2000 sont encore une fois revues à la hausse, les taux devant atteindre selon *SG Securities (Far Eastern Economic Review du 20.1)* 8,8 % pour la Corée du sud, 7,9 % pour la Malaisie, 7,5 % pour Taiwan, 7,2 % pour Singapour, 7,1 % pour Hong Kong, ... c'est à dire en gros un point de plus que prévu il y a encore quelques mois. Les investisseurs dans tous ces pays penseront sans doute aux opportunités qu'offre le Cambodge.

Conflit en mer de Chine ?

Chaque cercle a ses risques. Au niveau de la région, un premier risque est que la montée en puissance de la Chine, ses ambitions croissantes après la récupération de Hong Kong et de Macao, n'amènent des conflits : au sujet de Taiwan, une affaire qui ne concerne pas le Cambodge ni l'ASEAN, mais aussi au sujet des Spratly.

La tension monte en mer de Chine du Sud. La Chine a construit sur *Mischief Reef*, ce qui pourrait devenir une petite base militaire. La Malaisie a riposté avec une construction sur *Investigator Shoal*. Ni le Vietnam ni les Philippines ne sont disposés à rien concéder. Les Philippines appelleraient-elles éventuellement les Etats-Unis à l'aide ? L'ASEAN se laissera-t-elle entraîner dans une querelle où 3 de ses membres, le Vietnam, la Malaisie, les Philippines, sont parties ... ?

Colonisation invisible ?

Un autre risque de cette régionalisation en marche : que les voisins du Cambodge plus développés que lui, la Thaïlande, la Malaisie, et surtout la Chine, ne profitent de l'ouverture pour développer à leur profit les activités lucratives, laissant aux Cambodgiens les tâches qui ne rapportent rien, (administration, éducation, santé, ...), une forme de colonisation moderne qui ne se préoccupe pas de "posséder" un pays de façon visible, internationalement reconnue, mais qui se contente d'en tirer profit.

Il est évident que pour éviter ce dernier péril les Cambodgiens doivent créer des entreprises compétitives, renforcer celles qui existent, de façon à résister aux ambitions étrangères.

Mondialisation : une chance

Troisième cercle : la mondialisation. Elle a certainement ses défauts. Mais c'est bien cependant grâce à elle, grâce au développement du commerce international que des pays comme Singapour, Hong Kong, Taiwan, la Thaïlande, la Malaisie, la Corée du Sud, ... ont connu 30 ans d'une étonnante croissance, qui a fait dans ces pays reculer la pauvreté, monter le niveau de vie jusqu'à égaler, dans certains cas ceux des pays développés.

Il est question maintenant de supprimer tous les quotas frappant les importations en provenance des pays en développement. En même temps, on lierait cette ouverture au respect de règles minimales concernant les conditions de travail.

Pour le Cambodge une telle évolution ne peut être que favorable.
C.n.

A l'intérieur

Local, regional et mondial

p. 1

Forêts : interdire les coupes ?

pp. 4 - 5

Finances publiques

pp. 2 - 3

Proparco

p. 5

Forte reprise en Asie

p. 3

La propriété intellectuelle

p. 6

Médias

p. 8

Livres : Vietnam

p. 7

FINANCES PUBLIQUES *Bon* : croissance, "cagnotte", et in-

1999 a été une très bonne année, ne craint-on pas de dire au ministère des Finances, où la satisfaction n'est pourtant pas fréquente. Plus précisément : "une année de transition difficile, mais avec de bonnes performances". Et 2000 se présente plutôt bien.

Les Finances publiques ont enregistré en 1999 deux phénomènes heureux :

- un budget en suréquilibre, c'est à dire qu'il est rentré plus d'argent que prévu, et dans de fortes proportions; il y a une "cagnotte".
- un taux de croissance plus élevé que prévu + 4,3 % au lieu de 4 %.

La reprise est donc nette :

1997 : + 1 %
1998 : + 1 % (chiffre révisé)
1999 : + 4,3 % (au lieu de 4 % prévus).

Ce dernier chiffre permet de revoir à la hausse les prévisions pour les années suivantes :

2000 : + 5,5 %
2001 : + 6,3 %
2002 : + 6,3 %

Ainsi le taux de croissance de l'économie cambodgienne va permettre un certain rattrapage, non seulement par rapport aux retards pris précédemment, mais aussi sans doute par rapport aux économies environnantes du sud-est asiatique; ou va permettre en tous cas au Cambodge de se trouver en phase avec la croissance des autres pays de la région.

La situation monétaire est bonne.

Il n'y a pas de tension sur les prix. Un chiffre remarquable : en 1999 la hausse des prix (indice

des prix à la consommation) a été de zéro % : nulle. On prévoit une hausse de 4 % en 2000.

La monnaie est stable.

La balance des paiements et la balance commerciale sont satisfaisantes.

Les réserves représentent 3,8 mois d'importations, niveau encore jamais atteint.

Un sujet particulier de satisfaction : l'introduction de la TVA s'est très bien passée.

1999 a donc été une très bonne année, surtout comparée aux années précédentes, et aux

1999 n'ont atteint que 9,5 millions de dollars (20 mio initialement prévus, niveau déjà très faible, la Banque Mondiale estimant à 100 mio par an le niveau raisonnablement atteignable).

Selon les professionnels du bois, cette absence de recettes viendrait du fait que la nouvelle taxe de 54 \$ par m³ de bois et un marché international déprimé décourageraient l'exploitation des forêts. Au ministère des Finances on estime plutôt que l'exploitation a bien lieu, mais clandestine.

"quinquennie qui commence en 2000".

2000 : "assez optimiste"

S'appuyant sur les résultats obtenus en 1999, les prévisionnistes du ministère des Finances avancent les chiffres suivants pour 2000 :

- Croissance : + 5,5 % en termes réels (c'est à dire compte tenu de l'inflation);
- inflation : + 4 %

- stabilité du taux de change
- surplus budgétaire atteignant 1,3 % du PIB (on avait initialement prévu 1 %) il y aurait une "cagnotte" comme en 1999.

- réserves de change représentant 3,8 mois d'importations.

L'investissement public est un sujet de satisfaction : en 2000, il sera en progression de 50 % par rapport à 1999, grâce notamment aux grands chantiers de travaux publics.

L'investissement privé de son côté augmentera cette année selon le ministère des Finances de 6 %.

- **finances publiques : une "cagnotte" de 50 millions de dollars**
- **Éducation, Santé, Développement rural : les priorités enfin respectées.**
- **la gestion des forêts toujours désastreuse.**

craintes que l'on pouvait avoir.

"cagnotte" ...

Un chiffre qui apporte une satisfaction bien compréhensible chez les argentiers : le budget de 1999 est en "suréquilibre" de 207 milliards de riels (environ 53 millions de dollars), soit 15,7 % des recettes courantes.

Cette "cagnotte" est due :

1. À une rentrée de la TVA supérieure de 98,2 milliards de riels à ce qui était attendu;

2. Et à une rentrée totale de 109 milliards de riels venant des ventes aux enchères de quotas pour les industries de la Confection

... mais des déceptions

Grandes déceptions en revanche du côté des recettes non-fiscales, en particulier du côté des forêts, où la situation est qualifiée de "désespérante". Les recettes pour

Devant la faiblesse des recettes, l'idée est émise qu'il vaudrait mieux interdire toutes les coupes, toutes les concessions pendant 5 ans, une situation claire et contrôlable. On replanterait, on laisserait la forêt se reconstituer.

Les priorités enfin respectées

Une conséquence de la bonne situation générale des Finances publiques : pour la première fois les ministères de la Santé, de l'Éducation nationale, du Développement rural, c'est à dire les secteurs déclarés "prioritaires", reçoivent l'intégralité de leurs budgets, alors que les années précédentes ces budgets avaient été gravement "rognés" par les dépenses concernant la Défense.

La Défense quant à elle s'entient à son budget.

1999

Au total 1999 a été l'année qui a bien préparé le Cambodge à entrer dans la nouvelle

gramme porte sur 4 ans, hypothèse "de base" 160 millions) soient plus larges.

Aide française

Deux nouvelles conventions d'assistance ont été signées le 11 avril entre la France et le Cambodge :

- l'une de 17,3 mio de FF en faveur du patrimoine et du développement d'Angkor (aide à l'encadrement d'APSARA);

- l'autre de 20,6 mio de FF, poursuite de l'appui à l'Institut de Technologie du Cambodge.

2000 par secteurs

Agriculture : + 2,6 % en 2000. Ce progrès sera dû surtout à la production de paddy, qui augmenterait de 5,1 % (+ 4,4 % en 1999).

Industrie : + 11 %, progression due surtout à la Confection (+ 10 % prévus) et à la Construction.

Concernant la Confection, on prévoit que les taux de progrès très élevés de ces dernières années, + 19,6 % de croissance annuelle, en valeur, de 1993 à 1998, ralentit. On a observé + 12 % en 1999. Les 10 % prévus pour 2000 semblent raisonnables.

Concernant la Construction, le taux de croissance élevé que l'on prévoit est dû surtout aux Travaux publics (routes, ...).

Le Tourisme devrait progresser cette année de 8 %. On prévoit (prudemment peut-être) + 9 % en 2001 et + 10 % en 2002.

Le total des crédits français à l'ITC depuis 1993 atteint ainsi 90,6 mio de FF.

Aide japonaise

Interrompue après les événements de juillet 1997, l'assistance du Japon au budget cambodgien, sans contrepartie, reprend sous forme de don de biens que le gouvernement vend aux enchères, pour une valeur de 20 millions de dollars par an. Le Cambodge peut choisir parmi une certaines de biens

(suite page 8)

A PROPOS ...

Banque mondiale

Ce sont finalement 30 millions de dollars que la Banque Mondiale accorde au Cambodge à titre de prêt, pour mener à bien les réformes structurelles convenues. Rappelons que la banque présentait trois "scénarios" (interview B. Mbida-Essama en 125) : - hypothèse "de base" : 40 mio de dollars par an; - haute : 75 mio de dollars/an; - basse : 15 mio de dollars/an, le niveau dépendant de la

réussite du Cambodge dans la réalisation des réformes.

Le niveau d'assistance décidé, 30 millions de dollars, au-dessous de l'hypothèse de base, reflète sans doute une certaine insatisfaction vis à vis de l'avancement des réformes. Un récent rapport soulignait la persistance de la corruption notamment dans la Justice et les Douanes.

Il ne s'agit cependant que d'une première "tranche" de prêts, rien n'empêche que les tranches suivantes (le pro-

vestissement - *Mauvais* : les forêts - *Inquiétant* : la démobilisation

premier trimestre 2000 encourageant

Les résultats observés au premier trimestre semblent confirmer le bien-fondé de ces prévisions.

• Du côté des recettes :

- la TVA "rentre bien";
- les recettes douanières "se stabilisent" (elles ont été fortes en 1999);
- les recettes dues aux quotas se poursuivent;

- en revanche les recettes non fiscales rentrent toujours aussi mal.

• **Du côté des dépenses** : le premier trimestre n' est jamais significatif. "Les dépenses sont faibles en janvier. On commence à dépenser en février". On ne voit pour l' instant aucun signe de "dérage".

On peut faire toutefois une observation : les "fantômes" militaires et civils, quoique dénombrés, sont toujours payés ...

Certains doutent que la démobilisation, l' une des réformes majeures aux yeux des bailleurs de fonds, qui doit commencer par 1500 militaires en avril et mai et se poursuivre jusqu' en 2002 pour concerner au total 31 500 militaires, soit vraiment réalisée. Si elle ne l' était pas, qu' en serait-il de l' aide internationale ?

Un bilan encore incertain

Au total, si la situation des finances publiques du Cambodge

comporte beaucoup d' aspects encourageants, voire satisfaisants, deux inquiétudes subsistent : **la gestion des forêts et la démobilisation.**

Or les bailleurs de fonds, qui se réuniront à Paris le 25 mai, sont devenus avec les années plus précis dans les contrôles des critères qu' il s' agit d' atteindre, et plus exigeants quant aux réformes que le Cambodge s' est engagé à réaliser.

2000 : prévisions et hypothèses

Concernant la situation des Finances publiques du Cambodge, rappelons l' important rapport récemment publié par le CDRI "Prospects for the Cambodian Economy in 2000", réalisé sous la direction de Sok Hach (cn 129).

Selon ce rapport, la croissance de l' économie cambodgienne serait de 5 % en 2000.

La sécurité rétablie notamment en province, et les efforts du gouvernement pour faire respecter l' état de droit, auraient plusieurs effets bénéfiques :

- l' investissement privé devrait passer de 150 millions de dollars en 1999 à 180 millions en 2000.

- le nombre des touristes devrait augmenter cette année de 30 %, et la durée moyenne du séjour de 10 %, passant de 5, 5 à 6 jours.

En même temps, si les réformes sont menées avec succès, l' aide internationale augmentera fortement : aides et prêts (hors assistance technique) augmenteront de 37 %, passant de 205 millions de dollars en 1999 à 280 millions en 2000.

Construction, Transport, Tourisme

Les secteurs moteurs, selon le rapport du CDRI, seront :

- la Construction (aide étrangère et investissement privé) : + 18 %;

- Le Transport et le Tourisme intérieur : + 10 %.

La forte reprise de ces secteurs "poussera le commerce et les activités du secteur informel".

À moins que ...

Le rapport rappelle que les prévisions sont soumises à des aléas, conditions météorologiques notamment. Mais aussi "le risque n' est pas à exclure que, si les réformes en cours (réforme administrative, démobilisation, ...) prenaient du retard, les décaissements des bailleurs de fonds pourraient subir des délais au cours du second semestre.

"Dans ce cas le taux de croissance en 2000 pourrait être réduit à 4 %".

FORTE REPRISE ASIATIQUE

Économies asiatiques : taux de croissance 1998 - 2001
Croissance du PNB en % (1999 estimations, 2000 prévisions)

	1998	1999	2000	2001
Cambodge	1,0	4,3	5,5	6,3
Thaïlande	- 10,4	5,0	6,0	6,0
Malaisie	- 7,5	5,4	6,7	5,7
Philippines	- 0,5	3,2	4,0	5,0
Indonésie	- 13,2	0,1	3,5	6,1
Japon	- 2,5	0,8	1,0	3,0
Chine	7,8	7,1	7,5	7,5
Corée du Sud	- 5,8	10,0	7,0	6,0
Hong Kong	- 5,1	2,1	4,2	4,0
Singapour	0,3	5,6	6,1	5,5
Taiwan	4,6	5,6	5,8	5,6

Source : Goldman Sachs / Far Eastern Economic Review / min Fin. Cambodge

Après la crise ...

Les chiffres ci-dessus, parus début avril, montrent que, parmi les pays touchés par la crise asiatique à partir de juillet 1997 et surtout en 1998, notamment Thaïlande, Indonésie, Malaisie, Corée du Sud, Hong Kong, Japon, la plupart se relèvent très vigoureusement, surtout la Malaisie, la Thaïlande, Singapour et, en tête, la Corée du Sud.

La Thaïlande récupère nettement plus vite que prévu : + 5 % en 1999 (alors qu' en septembre on ne prévoyait que 1,5 %, cn 120); de même la Malaisie : + 5,4 % en 1999 (au lieu de 3 % prévus); l' Indonésie, la plus touchée, a retrouvé une croissance positive dès 1999; la reprise la plus spectaculaire est celle de la Corée du Sud : + 10 % en 1999, soit plus de 15 points d' écart entre 1998 et 1999 ! Dès 2000, la plupart des pays asiatiques touchés par la crise retrouvent de très forts taux de développement, de loin supérieurs à la moyenne mondiale (3,2 % selon le FMI).

Taiwan, et plus encore la Chine, qui ont relativement peu souffert de la crise, poursuivent leur croissance à un rythme soutenu. Un cas particulier : l' économie du Japon redémarre très lentement (0,8 en 1999, 1 % en 2000), quoique un peu plus vite que précédemment prévu (cn 120). Cette évolution, comme celle de la Chine, est évidemment suivie avec une toute particulière attention.

Le Cambodge ne tire pas si mal son épingle du jeu au regard de ces chiffres. En 2001 il devrait figurer parmi les meilleurs avec une croissance de 6,3 %. Mais il a bien plus que les autres à rattraper !

Le Vietnam et le Laos ne fournissent pas de statistiques équivalentes.

C.n.

La répartition des dépenses budgétaires au Cambodge en voie de normalisation

Budgets du Cambodge : répartition des dépenses

	1994	1996	1998	1999	2000
Défense/ Sécurité	59,1	51,5	48,5	41,8	34,6
Education	9,3	10,2	10,9	13,3	13,9
Santé	4,5	5,4	4,7	7,1	9,2
Agriculture	1,9	2,0	1,6	1,9	2,0
Dévelop. Rural	0,2	0,3	0,2	0,3	0,6
Autres ministères	25	30,6	34,0	18,6	39,7

On voit bien dans le tableau ci-dessus la forte diminution de la part de la Défense et de la Sécurité dans le budget, passée en 6 ans de presque 60 % à 34,6 %, et la part croissante de l' Education, de la Santé, de l' Agriculture et du Développement rural, secteurs déclarés prioritaires.

Il n' en reste pas moins que la répartition des dépenses est encore loin de ressembler à celle d' un pays voisin comme la Thaïlande :

Répartitions comparées des dépenses budgets 2000

	Cambodge	Thaïlande
Défense et Sécurité	34,6 %	11,8 %
Education	13,9 %	23,8 %
Santé	9,2 %	5,5 %
Agriculture/Dévelop.rural	2,6 %	8,6 %

La part de la Santé est faible côté thaïlandais, mais il y a une ligne Services sociaux qui représente presque 10 % des dépenses. Et le Cambodge a un très grand retard à rattraper.

A noter aussi que dans le budget thaïlandais la part de la Défense, 11,8 % en 1999 diminuerait à 9,5 % en 2001; la part de la sécurité intérieure, 2,3 % en 2000, passerait à 5,8 en 2001. (source The Nation 12.4).

FORÊTS

Vers l'interdiction totale des coupes ?

Après la publication d'un rapport qui dénonce fortement, une fois de plus, l'exploitation anarchique de la forêt cambodgienne, naissent une fois encore des controverses :

Situation désastreuse ?

Pour les uns, l'exploitation forestière illégale n'a jamais cessé, et elle ne cessera pas, elle fait partie des domaines "intouchables" parce qu'elle implique de très hauts responsables au sein du gouvernement.

Même s'ils admettent que le Premier ministre lui-même est sincère lorsqu'il veut mettre fin au pillage des forêts, les critiques expliquent que les destructions de scieries clandestines ordonnées et effectivement réalisées avec l'aide de l'armée (cn 115) n'ont touché que les zones et activités hors concessions.

L'exploitation effectuée dans certaines des concessions officielles, agréées, sans respect des normes d'abattage, et conduisant à la destruction de la forêt (normalement on ne coupe que les plus gros arbres, selon des taux internationalement bien définis et on laisse les autres grossir de façon que la forêt se reconstitue toute seule) en revanche est jusqu'ici mal connue. Mais, selon ce rapport commandé par la Banque Asiatique de Développement, la réalité est alarmante. "50 % des concessions ont été complètement exploitées".

Cela semble signifier que les concessionnaires mis en cause (non la totalité d'entre eux) ont sur leurs concessions "tout coupé".

Ces comportements ont déjà été expliqués : il y a de l'incompétence professionnelle - on cherche à faire du profit immédiat, tant pis pour les

conséquences à long terme. Il y a aussi le fait que, en coupant vite et beaucoup, les concessionnaires devançant l'exploitation "sauvage" qui est faite malgré eux, derrière eux, par des groupes clandestins incontrôlables, qui profitent des routes et pistes que le concessionnaire a tracées. Ainsi, "ils volent pour ne pas être volés".

Selon une autre explication, en réalité certains concessionnaires se font complices de cet abattage sauvage : ils ferment les yeux, et partagent les bénéfices avec les coupeurs clandestins.

Toujours est-il que cet abattage sans retenue, sans discernement, est une faute professionnelle majeure, car en l'absence de replantations la forêt traditionnelle qui contient une bonne proportion de bois de valeur, et une grande diversité d'essences, sera remplacée par de la brousaille sans valeur commerciale. Ce sera la fin de l'une des principales richesses naturelles du Cambodge.

D'autre part, la déforestation a un effet désastreux sur la faune, et sur le régime des eaux : elle provoque de graves inondations.

une situation maîtrisée ?

Pour d'autres au contraire, le rapport de l'ADB est mal interprété, de façon exagérée "catastrophiste", comme il est courant en ces matières. Ce rapport n'apporterait pas de faits vraiment nouveaux.

Richard Grandalski, conseiller technique de l'unité chargée de surveiller les "crimes forestiers" (*Forest Crime Monitoring and Reporting Unit*) à la direction des forêts, qui travaille en étroite collaboration avec *Global Witness*, estime qu'il n'y a pas aggravation de la situation : en gros, elle est sous contrôle, depuis 1998 les coupes illégales à

grande échelle sont pratiquement terminées ("almost eliminated").

De fait 9 permis d'exploiter ont été supprimés (cn 108 et 115), et les interventions conjointes sur le terrain du ministère de l'Agriculture et de l'armée ont été très efficaces. En avril et juin 1999 Ty Sokhun directeur des Forêts (cn 111) et le général Chea Tara (cn 115) étaient d'accord : "On peut considérer que les coupes illégales ont été stoppées à 90 %". Ne restent que des coupes et des transports "à l'échelle des charettes à bœufs".

Nouvelles pratiques

Mais, selon le premier rapport de l'Unité de Surveillance et d'alerte paru en janvier, la situation s'est de nouveau

Beaucoup de fraudes beaucoup de tracas, peu de recettes ... et si l'on arrêta tout ?

détériorée depuis juin 1999. Bien qu'à échelle plus réduite les activités illégales ont repris, et augmentent. L'information recueillie montre que les méthodes et techniques des fraudeurs ont

évolué.

Au nombre des faits observés :

Les scieries clandestines tra-

vailent la nuit, plus profond dans la forêt, avec du matériel plus léger et moins bruyant. Le transport de troncs en grandes quantités de façon ouverte a fait place à une multitude de petits transports, par charettes, motos, bicyclettes, voitures, motos à remorques, bateaux, ... dont le total représente un volume significatif de bois précieux et de bois n°1 et 2.

Parmi les fraudes observées on trouve encore : on couvre du bois précieux dans un chargement de bois de qualité inférieure; on cache le bois illégal dans la végétation aux abords de la route; on fait les transports de nuit, les contrôles sont plus risqués; on utilise des voitures dont les sièges arrière sont déposés, lors du Festival des Eaux, des bateaux de visiteurs ont servi à apporter à Phnom Penh du bois frauduleux ...

Le rapport note que du bois frauduleux mêlé à du bois légal est parfois envoyé aux unités de traitement des concessions.

Les équipes qui interviennent contre les activités illégales continuent, visant en général des activités à petite échelle, occasionnellement à plus grande échelle. Cependant ces interventions consistent seulement à confisquer les produits illégaux, à détruire les équipements, à imposer des amendes. Plus récemment, le gouvernement a montré sa volonté d'aller au-delà, et d'arrêter et poursuivre les

Unité de surveillance et d'alerte

Prévue en juin 1999 (*interview R. Grandalski cn 115*) cette Unité est opérationnelle depuis novembre 1999. Sur fonds de la Grande Bretagne, de l'Australie, ..., elle est gérée par le PNUD, et mise en oeuvre par la FAO.

Utilisant le personnel du ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche présent sur le terrain dans les 24 provinces, soit 1000 personnes, l'Unité est chargée de repérer, d'analyser et de faire connaître toutes les atteintes à l'environnement : pas seulement les coupes illégales, mais aussi les "encroachments" : surfaces boisées que l'on transforme en zone d'habitation, surfaces que l'on brûle, appropriations aux dépens de zones protégées, ... et les atteintes à la vie sauvage, de façon à donner au gouvernement l'information nécessaire à l'établissement d'une législation, d'une stratégie à long terme, et naturellement à lui permettre de réagir en cas de nécessité.

Deux superviseurs, l'un au ministère de l'Environnement l'autre au ministère de l'Agriculture, cen-

traliser les rapports qui sont envoyés par les 24 provinces. Ce système s'est mis rapidement en place.

en décembre 5 rapports

en janvier 97 -

en février 117 -

L'information fait l'objet d'une analyse envoyée chaque mois au conseil des ministres (ou aussitôt en cas d'urgence) au Secrétaire d'Etat M. Sum Manit, coordinateur.

Un premier rapport de synthèse a été réalisé en janvier

Trouver les causes profondes

La prochaine étape, nous dit R. Grandalski, consistera à utiliser les données de façon critique, de façon à bien comprendre les raisons des actes illégaux (corruption ? Raisons d'ordre social ? Pauvreté ? ...), pour pouvoir prendre des mesures préventives efficaces : législation, gestion, ... Lors du séminaire des 20-21 avril l'un des intervenants demandait que l'on réétudie, zone par zone, le meilleur système de gestion souhaitable, en particulier le nombre optimal de concessions.

Les concessions
Selon le directeur-adjoint des Forêts Chheng Kim Sun, en juin 1999 dix compagnies agréées sur 21 (dont deux joint-ventures, *Colexim* et *Casotim*) exploitaient effectivement les forêts *Pheapimex*, *Everbright CIG*, *Superwood*, *Long Day*, *Lang Song*, *GAT International*, *Hero*, *King Wood*, *Colexim*, *Mieng Ly Hong*.

FORETS

auteurs de crimes contre la forêt.

Le rapport de l'Unité de surveillance observe aussi que les fraudes ont lieu dans les parcs nationaux, dans les régions protégées, dans les réserves de vie sauvage.

Le rapport demande qu'En janvier dernier, le ministre de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche Chhea Song dressait lui-même l'inventaire des illégalités, citant notamment des provinces de **Mondolkiri**, **Pailin** (presque 10 000 m³ de bois de précieux trouvés près de la frontière thaïlandaise, 2 scieries, 19 usines de traitement du bois), de **Pursat**, de **Koh Kong** où *Silverroad* fait ce qui lui plaît, de **Kampot** (jusque dans le parc national de Bokor).

Travaux en cours

Au chapitre des réalisations, il faut rappeler aussi que l'inventaire complet de la forêt est en cours, que le système du double marquage des arbres (*interview Chea Sam Ang cn 115*) permettra un contrôle beaucoup plus efficace et précis.

Un projet de sous-décret sur la planification, la surveillance et la gestion des concessions forestières a d'autre part été rédigé après débats avec les responsables, les ONG, les concessionnaires, des experts de la Banque mondiale, de l'ADB, de la FAO, du PNUD, et envoyé au conseil des ministres.

Arrêter toute exploitation ?

Devant tant de difficultés une idée audacieuse a été émise : puisque d'un côté il est si difficile de contrôler et de gérer correctement la forêt, et que d'un autre côté les ressources que tire le gouvernement du système actuel sont si faibles, il vaudrait mieux arrêter toute les concessions, **déclarer que pendant 5 ans toutes les coupes sont illégales, et faire respecter cette réglementation** vraiment simple.

Ne resteraient autorisées que les coupes des villageois pour leur usage familial : ils n'ont pas besoin de couper les grands arbres pour faire leur cuisine.

Une interdiction totale des coupes d'arbres aurait bien des avantages :

- on aurait du temps pour mettre au point la législation et le système de contrôle;

- pour "mettre à plat" et éven-

tuellement renégocier les contrats des concessions - et peut être trouver un autre système d'exploitation.

[Rappelons que l'idée de la "remise à plat tous les contrats de concession" est déjà ancienne : elle doit être réalisée pour juin 2000, Hun Sen le rappelait en juillet 1999 (*cn 117*), et elle a fait l'objet les 20 et 21 avril d'un séminaire entre les professionnels]

- pour replanter;
- pour laisser la forêt se reconstituer : de toutes façons sa valeur ne diminue pas lorsqu'elle n'est pas exploitée, au contraire.

Beaucoup trop de tracas pour 9 millions de dollars

Au ministère des Finances, contre toute attente, cette idée est favorablement accueillie, à titre personnel, par certains responsables. Ils sont lassés des échecs successifs qu'a connu la politique forestière. Les revenus réels de la forêt n'ont été que de 9,5 millions de dollars en 1999, alors qu'il avait été prévu 20 millions (*voir p. 2*), une somme déjà très faible puisque la Banque Mondiale elle-même estime à 100 millions de dollars les revenus que la forêt cambodgienne, sans se déprécier, peut fournir chaque année à l'Etat.

"Nous n'aimons pas que les prévisions de recettes soient à ce point décevantes, parce que les prévisions de dépenses sont établies en fonction des recettes : si les recettes prévues ne rentrent pas, comment les ministères peuvent-ils financer les dépenses qu'ils ont programmées ?"

L'exploitation incontrôlée des forêts n'est pas seulement gênante pour le budget, elle alimente des conflits au niveau local entre concessionnaires et villageois, elle est responsable, sans qu'on le sache très bien malgré beaucoup d'efforts, de magouilles importantes, elle provoque l'agacement des grands bailleurs de fonds depuis des années (c'est ce qui a déterminé le FMI à fermer son bureau en 1997). Elle est en fin de compte un élément de désordre et de frictions graves :

"Mieux vaut tout arrêter, 9 millions de dollars ne valent pas tous ces tracas, on les trouvera ailleurs" conclut tel responsable du ministère des Finances.

Qu'en penseront à Paris, fin mai, les bailleurs de fonds ? ■

PROPARCO

Filiiale à 100 % de l'Agence Française de Développement, la société de **Promotion et de Participation pour la Coopération économique**, au capital de 450 millions de FF, recherche la synergie entre des entreprises locales et encourage le partenariat entre entreprises locales, et avec des entreprises françaises, dans les domaines de l'industrie, des services, de l'agro-industrie, mais aussi celui des infrastructures : eau, énergie, ...

Répartition géographique

Pour les prêts : Afrique de l'Est, Centrale et Australe : 38 %; Maghreb 34,4 %; Afrique de l'Ouest : 17,7 %. La place de l'Asie est encore faible : aux environs de 1 %.

Pour les entreprises

Proparco propose aux entreprises :

- soit un *partenariat*, qui est en principe minoritaire, et destiné à n'être que temporaire; il prend la forme d'une participation au capital de l'entreprise. L'auto-financement de l'entreprise doit être d'au moins 30 %. Niveau minimum pour une intervention de Proparco : un projet de 300 000 dollars (à cause du coût des études). La moyenne se situe aux environs de 500 000 dollars. La tendance est à diminuer le nombre des participations et à augmenter les montants.

- ou une *"ligne de crédit"*. Dans ce cas, Proparco ne se substitue pas aux banques. Elle intervient là où n'existe pas d'autre financement (pour des raisons de risques par exemple). Et elle intervient à travers des banques existantes qu'elle a sélectionnées.

Cette ligne de crédit peut permettre à une entreprise l'accès à un établissement de crédit, à un co-financement, un partage des risques, ...

L'objectif est aussi d'aider les banques locales à investir. Au Cambodge, ces banques n'ont pas encore été sélectionnées.

La durée du prêt, la période de

différé d'amortissement font l'objet de négociations. Ces conditions, plus que le taux du prêt, constituent l'attrait le plus fréquent de l'intervention de Proparco. Les taux, en tenant compte de la marge de la banque, de toutes façons proches du marché, dépendent de la durée, de réactualisations, ils peuvent être de 6,5 à 8,5 %. Le portefeuille de prêts est ainsi réparti : finances : 45,1 %; infrastructures et mines 26 %, ...

Activité multiforme ...

L'activité de Proparco a plusieurs formes : - sélection de partenaires financiers; - participation à des programmes de privatisation; - recherche d'opportunités d'investissements; - participation à des fonds d'investissement (25 en Afrique); - mise en œuvre de "ressources dédiées"; - financement de projets régionaux; - financement privé d'infrastructures (formule BOT le plus souvent);

... et rémunératrice

L'engagement annuel de Proparco est d'environ 200 millions d'euros par an, dont 160 millions de prêts.

Le taux de rendement des participations est d'au moins 15 % par an.

Le rendement, pour les investisseurs, est de 7 à 8 % par an. ■

Instruction des dossiers

Les dossiers des entreprises candidates à l'une ou l'autre forme d'intervention de Proparco sont envoyés d'abord à l'AFD à Phnom Penh, qui estime sa validité en fonction de critères : taille, clause d'origine, plan de financement, origine des capitaux, ... Certains secteurs sont exclus (ce qui est spéculatif, l'exploration pétrolière, la culture de la drogue, ...), d'autres sont favorisés : l'agro-alimentaire, les infrastructures ... En principe l'entreprise apporte 30 % d'auto-financement. Le dossier est ensuite étudié à Paris : termes de référence, forme de l'aide, ... examiné par le comité des projets, enfin présenté au conseil d'administration. Délai moyen de l'instruction : 6 à 9 mois.

CAMBODGE
NOUVEAU
le journal
des
désidés
volés
mzillgür
invzstis-
sgmznt



directeur de la publication : Chea Savuth
Rédacteur-en-chef : Alain Gascuel
Mise en pages : Pen Mary
Cartographie : Sambath Houth
Impression : CIC Centre Informatique
du Cambodge
58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

CAMBODGE NOUVEAU

est vendu sur abonnement seulement
exemplaire gratuit sur demande

tel 023 214 610 mob 012 803 410

E-mail : cn@forum.org.kh



ne Direction de la Propriété Intellectuelle a été créée au sein du ministère du Commerce en septembre 1997 (sous-décret n° 57).

Cette Direction comprend deux bureaux : l'un pour l'Enregistrement des Marques, l'autre pour l'Information et la Dis-semination. 57 personnes travaillent dans cette Direction.

Sa mission est notamment de préparer la législation concernant l'enregistrement et la protection de la propriété intellectuelle, d'assurer dans ce domaine la coopération et l'assistance avec la communauté internationale; d'assurer la coordination avec les ministères cambodgiens concernés; de promouvoir les moyens de protéger efficacement la propriété intellectuelle et particulièrement les marques; de répondre aux engagements pris par le Cambodge dans le cadre des conventions et accords qu'il a signés.

Le Cambodge est membre de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI/WIPO) depuis octobre 1996.

Il a signé la Convention de Paris en septembre 1998.

Il participe aux travaux de l'ASEAN qui doivent aboutir à une législation standardisée au sein de l'ASEAN.

Des négociations particulières ont lieu avec les Etats-Unis et avec la Thaïlande.

Le Cambodge d'autre part souhaite devenir membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (WTO), et du Traité de Coopération sur les brevets (PCT).

Un Comité a été créé en février 1999 pour accélérer la mise au point de la législation et répartir les responsabilités entre les ministères concernés : Information, Industrie, Mines et Energie, Culture et Beaux Arts, ... Depuis le 1er janvier 2000 le ministère de l'Industrie, des mines et de l'Energie a confié au ministère du Commerce l'enregistrement des marques.

Trois lois en préparation

La Loi sur les marques de fabrique, les raisons commerciales et les actes de concurrence déloyale a été préparée avec l'assistance de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI/WIPO) et envoyée en septembre 1999 au Conseil des ministres. Elle a été examinée par le Conseil des juristes en novembre. Elle doit retourner après modifications au Conseil des ministres. Quand sera-t-elle discutée par l'Assemblée ? Beaucoup de projets de lois sont en attente, et cer-

La défense de la propriété intellectuelle

Un entretien avec M. Ly Phanna, Directeur, et M. Var Roth San, directeur adjoint

- Les 3 lois sur la Propriété intellectuelle doivent être adoptées en 2000.
- en attendant, le ministère du Commerce règle les litiges à l'amiable.

taines sont considérées comme plus urgentes : sur le budget, sur le code de commerce, sur le jugement des khmers rouges, ...

Le projet de Loi sur la protection des brevets et de l'esthétique industrielle (*industrial design*) a été rédigée en anglais avec l'assistance de l'OMPI.

Le projet de Loi sur les Copyrights et les droits afférents a été soumis au conseil des ministres.

On espère que les trois lois seront débattues et adoptées par l'Assemblée nationale en 2000. Il n'y a pas de risques que les projets de loi soient modifiés, parce qu'ils ont été préparés avec l'assistance des techniciens de l'OMPI. Les députés, pour qui cette question esyt toute nouvelle, ne peuvent pas être plus compétents qu'eux ! Et le ministre du Commerce protégera le texte. Il peut y avoir des modifications de détail dans la rédaction des textes de loi, mais pas sur le fond.

le Prakas de 1997 bientôt remplacé

Actuellement, la protection des marques est régie par un Prakas de décembre 1997, qui est incomplet.

Un nouveau Prakas est en préparation, plus détaillé, qui tient compte du nouveau projet de loi, et qui sera donc conforme au TRIP (*Agreement on Trade Related Aspects of Intellectual Property Rights*) ou ADPIC (*Aspects de la Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce*), un accord qui fait partie de la réglementation de l'OMC, dont le Cambodge devrait être membre en 2006.

Bien avant cette date, le Cambodge aura donc une législation conforme aux règles internationales.

Réglementation ASEAN

L'ASEAN se préoccupe d'une politique commune en matière de protection de la propriété intellectuelle, et la question des marques de fabrique fait partie du Plan d'action de Hanoi signé par tous les leaders en 1998. Il

y a deux groupes de travail : l'un pour la procédure concernant les marques de fabrique; - l'autre concernant les brevets. On en discute fin avril à Singapour.

Dans l'immédiat le projet consiste à avoir dans tous les pays membres de l'ASEAN des formulaires semblables.

13 000 marques enregistrées

Avant même que la législation soit en vigueur, la Direction de la Propriété Intellectuelle, se basant sur le Prakas 368 du ministère du Commerce, a enregistré plus de 13 000 marques, nationales et étrangères. Chaque année, environ 1200 marques se font enregistrer; 1220 en 1999.

Il existe 42 "classes", en 2 groupes : de 1 à 34 pour les "biens"; de 35 à 42 pour les "services".

Il en coûte 125 dollars de s'inscrire dans une classe.

Traitement à l'amiable des litiges

En cas de litige, la Direction de la Propriété Intellectuelle, avec les autorités compétentes, cherche à concilier les parties par des voies administratives : "Nous ne sommes ni la police, ni la justice, dit M. Ly Phanna, directeur du département, nous sommes l'administration. Si quelqu'un se plaint d'une fraude auprès de nous et nous donne le nom et l'adresse du fraudeur, on envoie d'abord une lettre, et nous essayons de résoudre ici le problème par la voie amicale. Pour cette conciliation, il n'y a pas d'argent". C'est ainsi que la direction de la Propriété intellectuelle a eu à traiter :

- 27 cas portant sur la propriété d'une marque enregistrée, telle que Davidoff, Nike, Scotties, Pentel, Tempo, Shiseido, ...

- 8 cas de confusions possibles pour le public, tel que Lacoste et Crocodile, Budweiser et Budweiser & Budvar.

- 4 cas d'imitations ou de copies de noms de marques : 502 (colle), Solex (cadenas), Fidjini (vêtements), BIC (briquets).

- 2 cas de changements de lo-

gos : KFC devenu Korean Fried Chicken et Pizza Hot devenu Pizza House.

- 1 cas de compétition déloyale : imitation de l'emballage de nouilles instantanées.

D'autres cas litigieux sont en cours de discussion (cigarettes "Marcedes", vêtements "GAP", etc ...).

Seulement deux cas en Justice

Il n'y a eu au total que deux litiges portés en Justice, l'un d'eux entre la marque Lacoste et la marque Crocodile. En fait la marque Crocodile est acceptée dans de nombreux pays comme la Thaïlande, le Japon, Hong Kong, Singapour ... Pour être enregistrée, elle doit faire la preuve qu'elle a été utilisée plus de 13 ans. Mais Lacoste peut faire appel ...

Les tribunaux ordinaires sont mal préparés à traiter de tels cas. Il faudrait un Tribunal de Commerce. Le ministère du Commerce en discute avec le ministère de la Justice.

Chantiers et projets

- le nouveau prakas (ci-dessus);

- les trois sous-décrets d'application des trois lois (marques, brevets et copyrights), en particulier le sous-décret sur les marques, doivent être préparés discutés et adoptés en 2000.

- un nouveau formulaire;

- avec l'assistance de l'OMPI qui va fournir 6 ordinateurs et le software, nous allons pouvoir accéder aux informations mondiales par le réseau "WIPONET" : nous aurons toutes les informations sur les marques de fabrique et sur les brevets, et toutes les informations sur le "commerce électronique". Des experts de l'OMPI viendront au 2ème semestre, et nous cherchons dès maintenant des entrepreneurs;

- comme les administrations concernées par la Propriété industrielle -Douanes, Police économique, Direction des brevets et de l'esthétique industrielle au sein du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Bureau des Copyrights et droits afférents au sein du ministère de la Culture et des Beaux Arts, les procureurs et les tribunaux du ministère de la Justice - n'ont pas d'expérience en matière de défense de la Propriété intellectuelle et du règlement des litiges, on envisage de créer un Comité conjoint pour la suppression des infractions.

- et en attendant, la direction de la Propriété industrielle doit intensifier la formation, tant au Cambodge même qu'à l'étranger.

LIVRES

et articles

sur

le Vietnam

Economie du Vietnam
Par Marie Lavigne

Beaucoup de données statistiques assez rares, d'autant plus qu'elles sont souvent très à jour, une structure claire, de bonnes réponses à de bonnes questions, ce livre donne quantité d'informations précises et d'observations objectives.

Une réussite majeure : la production agricole. Les réformes adoptées en 1988 - "les coopératives sont démantelées, la terre partagée entre les familles, l'exploitation paysanne devient l'unité économique de base dans l'agriculture" -, ont des résultats spectaculaires. "Les paysans disposent de beaucoup plus de biens (riz, légumes, viande, biens de consommation, moyens de réparer les maisons, bicyclettes), et travaillent avec beaucoup plus de vigueur ; la production de produits alimentaires en équivalents paddy passe de 304 kg par personne en 1996 à 400 kg en 1998. Le Vietnam devient auto-suffisant en riz et les exportations de riz, parties de zéro atteignent 3,6 millions de tonnes en 1998".

Cette médaille a son revers : le nouveau système a enrichi certains, mais la plupart restent pauvres. Les services autrefois gratuits comme l'éducation, les soins de santé, deviennent payants; bref l'**inégalité s'est aggravée, surtout dans le sud.** De sorte qu'au Vietnam comme ailleurs la lutte contre la pauvreté est devenue une priorité.

Entre autres chapitres intéressants celui qui traite du **rôle des Chinois dans l'économie vietnamienne** (influence qui a fluctué et qui redevient forte).

Et bien sûr pour les milieux du business, l'évolution et l'analyse des **investissements étrangers**, la description des obstacles et difficultés qui limitent ces investissements (ils ont beaucoup diminué depuis 1996), la comparaison entre les avantages qu'offre le Vietnam et ceux d'autres pays d'Asie du Sud-est.

Economie du Vietnam, par M. Lavigne, 185 p. graphiques, L'Harmattan 1999.

Dans *Reflets d'Asie*, publié à Paris par l'Institut de l'Asie du Sud-est sous la direction de B. Hamel, paraît depuis avril 1999 une série d'articles très solidement documentés de Lam Thanh Liem sur le Vietnam : *L'explosion démographique* (80 millions de Vietnamiens !) et *la crise économique persistante* (n° 61 et 62); *L'éducation et la formation* (n° 63 et 64); également un très éclairant article de Lam Le Trinh "Dissensions internes et "rénovation" dans le Parti" (n° 61) qui conclut : "la politique de l'autruche si elle ne change pas conduira le marxisme vietnamien à sa fin".

Reflets d'Asie, 269 rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Sous le titre "Esprits Fermés" la **Far Eastern Economic Review** publiait en décembre un article rappelant les efforts du gouvernement pour éliminer la corruption, signalant que les accusations de malversations portées contre un vice-Premier ministre pouvaient masquer une attaque des conservateurs, qui sont majoritaires au gouvernement, contre un dirigeant notoirement réformiste. Quant à l'accord commercial avec les États-Unis, le comité central risque de n'en discuter que pendant l'année des élections présidentielles aux États-Unis...

**Vietnam :
une longue histoire**
par Nguyen Khac Vien

Cest une longue et intéressante histoire que celle du Vietnam, généralement mal connue parce qu'elle est masquée par les événements passionnés, spectaculaires, des cinquante dernières années, et par une littérature forte, qui sont plus ou moins dans toutes les mémoires.

Il y a eu bien d'autres épisodes dans l'histoire du Vietnam, depuis qu'en 111 avant J.C. les Han étendent leur empire sur les provinces nord du Vietnam. Dans l'ensemble, cette histoire est celle d'une résistance millénaire contre toutes sortes d'envahisseurs. On peut dire que les Vietnamiens ont là une expérience peu commune.

Cette spécificité vietnamienne, devenue quelque peu obsessionnelle aujourd'hui, et le poids de certains "clichés idéologiques" - peut-être de contraintes éditoriales, qui conviennent mal à un

travail d'historien, donnent à ce livre un ton de propagande sous-jacente un peu agaçant. L'auteur lui-même admet très honnêtement que peut-être on trouvera son livre "biaisé". Oui en effet. Ce biais admis, on reconnaît que ce livre apporte une quantité considérable de faits et d'informations très clairement exposés.

L'auteur ne s'attarde pas sur les siècles qui aboutissent en 938, par la victoire navale de Bach Dang sur les Chinois, à l'indépendance du Vietnam. Il rappelle les luttes des premières dynasties vietnamiennes, les Ly et les Tran, contre les retours offensifs des Chinois, les Songs, et contre les Mongols de Khoubilai Khan, écrasés à Tay Ket en 1285 et à l'embouchure du Bach Dang en 1288.

L'indépendance est reperdue à l'époque des Ming à partir de 1407, et reconquise en dix années de guerrilla par Le Loi et Nguyen Trai.

Suivent les règnes des Trinh au nord, des Nguyen au sud, secoués par des révoltes paysannes, et finalement balayés à la fin du 18^{ème} siècle par celle des Tay Son - avec un épisode marquant en 1784 : la victoire navale de Nguyen Hue sur une armée siamoise forte de 20 000 hommes et de 300 vaisseaux, à My Tho dans le delta du Mékong : "elle coupa net l'expansion siamoise en direction du Nam Bo".

C'est le même Nguyen Hue, héros national, qui en 1789 chasse brillamment l'armée mandchoue qui s'était emparée l'année précédente de la capitale Than Long (Hanoi).

Avec Nguyen Anh, frère de Nguyen Hue, qui manœuvre de son côté au sud, qui contacte le missionnaire Pigneau de Béhaine, traite par son intermédiaire avec la France en 1787, et ainsi "introduit le serpent dans le poulailler", on entre dans une ère nouvelle. Nguyen Anh se fait en 1802 proclamer roi sous le nom de Gia Long, et s'empare du nord : le Vietnam est réunifié, les Nguyen succèdent aux Tay Son et installent la capitale à Hué.

Le principal de ce livre de plus de 500 pages est consacré à la période la plus récente : du 31 août 1858, jour où une escadre française attaque Da Nang, inaugurant une longue guerre coloniale, jusqu'en 1993, année où, "avec Do Muoi comme secrétaire général du parti et Vo

Van Kiet comme Premier ministre, le pays peut oeuvrer sur la base d'un redressement éco-nomique incontestable".

"Biais" il y a assurément. Décrire la colonisation française comme une succession de révoltes et d'insurrections réprimées, tandis que côté vietnamien il y a prise de conscience de classe, analyses, décisions, activités et luttes du parti communiste, organisation de la résistance puis de l'insurrection, c'est un schéma un peu simple. Naturellement, Bao Dai, Ngo Dinh Diem, Thieu, ... sont fort maltraités dans ce livre. Naturellement l'énormité de l'effort de guerre américain est bien décrit pour mettre en valeur l'héroïsme patriotique et révolutionnaire du peuple. Ce n'est pas faux, et c'est de bonne guerre.

Mais à ce schéma simplifié ajouter que dans cette guerre le sud n'avait qu'une armée fantôme, que ses officiers étaient "pour la plupart des aventuriers, déclassés avides de dollars, qui se sont enrichis par des pillages, des trafics de marchandises, d'armes, de drogue (...), que la population du sud "subit un vaste appareil de propagande, d'intoxication, idéologique et culturelle (...)", c'est carrément de la falsification. Pas un mot du million de Vietnamiens qui ont fui le nord et se sont réfugiés au sud pour échapper aux communistes. Pas un mot de tous ceux qui ont fui le régime; des camps de rééducation; de l'exode des Chinois; pas un mot des boat people; pas le plus léger indice qu'il puisse exister d'autres convictions, d'autres valeurs que communistes ... ce n'est plus un schéma simplifié, c'est une propagande infantile.

L'auteur est honnête en revanche dans la description de l'itinéraire cahotique, du cheminement laborieux (et fastidieux) de la politique économique vietnamienne depuis la réunification réalisée le 30 avril 1975. On y voit les autorités, de congrès du parti en congrès du parti, empêtrées dans des notions désuettes, face à une libéralisation qu'elles veulent et ne veulent pas, aux prises avec un "capitalisme sauvage" qu'elles ne savent comment combattre ...

Ce livre représente un gros travail. Mais de là à un livre d'histoire, il y a encore du chemin. ! **C.n.**

Vietnam une Longue Histoire, par Nguyen Khac Vien, 504 p., cartes, index, chronologie, annexes, L'Harmattan, 1999.

A PROPOS ...

(acier, papier, carburants, ...)

Anatomie d' une ONG

Le directeur de Handicap International Marc Bonnet a donné le 29 mars au Centre culturel une Conférence "Anatomie d' une ONG", suivie de débats, sur lesquels Cambodge Nouveau reviendra.

Musée national

Les 117 pierres volées au temple de Banteay Chmar, retrouvées en Thaïlande et récemment restituées, vont être exposées au Musée national en attendant que l' on puisse les remettre en place. Datant de la fin du XIIème / début du XIIIème, donc de l' époque de Jayavarman VII comme le Bayon, elles font partie du mur d' enceinte du temple, entièrement sculpté -comme au Bayon. Elles représentent des lokeshvara, avec des orants, des ascètes, des apsaras ...

Le Musée national, qui reçoit un nombre nettement croissant de visiteurs, organisera en septembre une nouvelle exposition temporaire succédant aux Ganesha, pour présenter une centaine de têtes de Bouddha de toutes les périodes. Une sélection d' entre elles sera ensuite présentée de façon permanente.

Un autre projet : créer une salle de conférences dans les vastes volumes disponibles au premier étage du Musée. ■

ME DIAS**Toujours les coupes illégales**

L' enquête sur les coupes illégales de bois dans le Mondolkiri a amené l' arrestation de 33 personnes. 5 ont été trouvées innocentes et relâchées; 14 ont été trouvées coupables de délits mineurs, ce sont leurs ministères respectifs qui prendront des sanctions; 14 autres, parmi lesquelles le gouverneur et les vice-gouverneurs ont été suspendus de leurs fonctions et iront devant le tribunal.

Les autorités vietnamiennes, sollicitées de donner les noms des transporteurs cambodgiens du bois, n' ont pas fait de réponse, parce qu' elles auront encore besoin d' eux. Une enquête en Thaïlande donnerait les mêmes résultats. Et maintenant que la commission a mis fin à son enquête, le transport des troncs dans le nord-est a recommencé.

3000 m3 de troncs non marqués ont été extraits de Kompong Thom et de Kratie, et formés en radeaux. Ils appartiennent à la société Pheapimex, dirigée par madame Phu (Yiey Phu), conseillère de Hun Sen. 1000 m3, illégaux aussi, appartiennent à Hun Touch, frère adoptif de Hun Sen.

Il existe 12 compagnies d' exploitation forestière du "groupe Hun Sen" qui exploitent et détruisent la forêt à volonté et que

personne n' ose toucher.

[d' après Udom Katte Khmer, 7.4; trad. The Mirror]

China town, ville fantôme

M. Li Siwei, qui avait proposé en 1994 de construire près de Takhmau une ville pour 200 000 Chinois venus de Chine (cn 16), a été condamné par un tribunal du Guangdong début mars à la prison à vie pour avoir de 1995 à 1998 extirpé 1,68 mio de dollars à 169 victimes, banques, compagnies et particuliers.

[d' après The Commercial News (en chinois) 8.3. trad. The Mirror]

Kissinger et les bombes

Henry Kissinger est encore aujourd' hui durement attaqué pour avoir ordonné, sans l' aval du Congrès, le bombardement du Cambodge à partir de mars 1969. Au lieu de détruire l' infrastructure vietcong, l' effet de ces bombardements, disent les critiques, a été de tuer de nombreux paysans cambodgiens, de les pousser à s' enrôler dans les rangs khmers rouges, de radicaliser le mouvement khmer rouge, et de déterminer le Vietnam du nord à le transformer en une force armée véritable. Les bombardements américains seraient donc en grande partie responsables des catastrophes qui ont suivi.

Thèse de plus en plus contestée : le programme génocidaire des khmers rouges ex-

istait indépendamment des bombardements américains (au Vietnam, ils n' ont déterminé aucun génocide). C' est le Vietnam qui a entraîné le Cambodge dans la guerre, l' intervention américaine a été décidée pour contrer cette évolution, estime David Chandler.

[d' après The Nation 12.4]

Païlin

Selon un arrangement conclu en 1997 pour 3 ans entre le gouvernement et Ieng Sary, Païlin, devenue "zone économique spéciale", est gouvernée par les anciens chefs khmers rouges : I Chhien Gouverneur, Ieng Vuth fils de Ieng Sary premier vice-Gouverneur, Kerd Karn second vice-Gouverneur. Le 3ème vice-Gouverneur Keo Horn vient de Phnom Penh. Selon cet accord, Païlin a le droit de collecter des ressources et de les conserver. L' accord prenait fin normalement en décembre dernier. Une "période transitoire" lui succède : les dirigeants restent les mêmes, mais Païlin doit maintenant envoyer ses revenus et taxes au gouvernement, qui lui verse une allocation.

Ieng Vuth estime qu' elle est insuffisante : les mines de pierres précieuses sont entre les mains d' étrangers; et les anciens soldats khmers rouges ont besoin de formation et d' aides financières pour devenir de bons agriculteurs.

[d' après The Nation 12.4.]

INFORMATION à tous les clients d'Indochine Insurance :

depuis le 1er septembre, Indochine Insurance met en service gratuitement son

Service d'Assistance 24h/24

- Spécialistes en alerte prêts à intervenir sur simple appel.
- Ligne téléphonique dédiée.
- Service de nuit en coordination avec la police.
- Intervention immédiate sur les lieux de l'accident.
- Assistance à la rédaction du constat.
- Service Gratuit, dans la lignée des garanties offertes par Indochine Insurance.



"La raison du plus fort est toujours la meilleure." !

© Jean de La Fontaine 1621 - 1695

*Soyez exigeant,
Choisissez*



indochine
INSURANCE

No Problem Park - N°55, Rue 178 - Phnom Penh - Royaume du Cambodge

Tel : 210 701 / 210 761 - Fax : 210 501 - Email : info@indochine.com.kh - Internet : www.indochine.net